

4 LES RENCONTRES DU BUS DE L'EMPLOI EN PAYS D'ARLES

Salin de Giraud – 26 septembre 2019

Le 26 septembre ne fut pas une journée comme les autres. En plus des chefs d'entreprise et des demandeurs d'emploi, se sont joints à nous les représentants de deux associations liées à la mobilité. Nous nous sommes tous retrouvés dans le bus pour l'action « les Rencontres de l'emploi en Pays d'Arles » mise en œuvre par la CCI du Pays d'Arles dans le bus du Département. Le but était de s'écouter et d'échanger à propos de « la mobilité ».

Les propos des demandeurs d'emploi et chefs d'entreprise sont différenciés par ■ dans le texte. Les gras sont utilisés pour souligner des propos choisis par la rédaction.

Extraits choisis :

LA MOBILITE

L'absence de mobilité est un frein important

Je n'ai pas le permis et ça me bloque complètement pour trouver du travail, je recherche dans la vente.

Moi, je n'ai pas de permis mais j'envisage de pouvoir le passer. J'ai aussi fait ma demande de logement. ■ Vous voulez rester sur Salin ? non pas forcément.

Moi aussi je recherche un emploi, j'ai le permis mais pas de véhicule, je me déplace avec le bus. En période d'été c'est encore plus compliqué pour les bus.

J'ai peur de passer le permis, surtout le code. La conduite ça va, j'ai déjà essayé, mais le code... il faut apprendre et moi je n'étais pas bonne à l'école.

■ D'une manière générale pour une entreprise, plus le salaire qu'on propose à un salarié est élevé, moins le problème de mobilité se pose. Plus le salaire est bas et plus le problème de mobilité est contraignant.

■ Vous pouvez vous fixer un objectif en termes de date pour passer votre code ? Je pense que fin d'année prochaine. Je vais acheter un livre et commencer à réviser. Je vais l'acheter avant la fin de cette année.

Le covoiturage est il une solution ?

■ Dans notre entreprise (*basée à Salin de Giraud*), les gens viennent quelques fois de loin. **Par exemple, il y en a un qui vient de Marseille et ce n'est pas forcément un haut salaire.**

■ Au sein de l'entreprise, des covoiturages se sont organisés spontanément. Quand les covoituriers font partie de la même équipe, ça se passe bien.

C'est vrai qu'on peut aussi organiser du covoiturage mais on a aussi le problème des horaires car sur ce type d'emploi (logistique), on a des horaires décalés donc il est très complexe de trouver des gens qui peuvent faire du covoiturage 24h/24.

■ **L'idée de la mutualisation du covoiturage, c'est de mettre en commun les déplacements des 10 salariés d'une entreprise avec les 15 d'une autre et les 150 d'une troisième.**

J'ai travaillé un temps à St Martin de Crau. Il y a eu un changement d'horaires et je devais commencer à 4h du matin. Mais il n'y a pas de bac entre 2h et 4h du matin, ça m'obligeait à faire le tour par Arles. J'ai demandé à commencer un peu plus tard et rattraper le soir, mais ils n'ont pas voulu.

Mobilité et recrutement

Parlant à l'une des entreprises présentes :

- Mais vous faites quoi ?
- Ah oui, vous êtes une filiale, ■ Non, pas du tout
- Ah, vous recrutez, mais il faut avoir des diplômes ?
- Ah, la chimie, ce n'est pas pour les femmes... (*parole de femme*)

■ En mars, parce que nous ne trouvions pas de personnes suffisamment formées, nous avons monté une formation avec le GRETA et nous avons recruté 7 personnes par ce biais, elles sont toujours dans l'entreprise.

■ Il y a 20 ans à Salin, 80% des gens travaillaient dans les 2 usines. Maintenant avec la baisse d'activité, la problématique qui se pose est de **savoir si l'on doit se rapprocher d'un bassin d'emploi et quitter Salin ou vivre ici et se déplacer pour travailler.**

■ Il y a toujours des aides quelque part qu'il faut aller chercher que ce soit pour trouver un travail ou s'installer à son compte, comme ce bus aujourd'hui. **Vous avez fait la démarche de venir ici et ça montre que vous êtes motivé. Il faut créer une dynamique autour de vous**, il ne faut pas attendre, il faut aller rencontrer les autres.

■ Je sais que ce n'est pas évident, c'est vrai que c'est une galère (la recherche d'emploi) ... **Avancez, ne regardez pas derrière, à un moment ou à un autre vous trouverez des clés** qui vont vous permettre d'avancer, ça passe par des aides, des associations....

Puisque vous n'avez pas de qualification en boulangerie, si un patron vous engage, il vous donnera un salaire au moins égal au smic alors que vous ne serez pas opérationnel. Il devra vous former. Pour vous, ce serait mieux de vous former avant de chercher un emploi.

Continuité territoriale et frein au développement des entreprises

■ **Tout incite à de nouvelles pratiques.** La loi qui arrive sur la mobilité va les permettre.

■ A Salin il y a un bus toutes les 2 heures. Mais pour ceux qui travaillent, le dernier bus part d'Arles à 18h. En fonction de l'endroit où l'on travaille et des horaires, c'est un peu tôt.

■ L'autre problème que nous avons c'est la mobilité vers d'autres pôles d'emploi tels que St Martin de Crau, Fos sur Mer. C'est vrai que pour aller à Fos il faut passer par Arles !

■ A Distriport, à Port saint Louis du Rhône, le recrutement est le problème n° 1 de certaines entreprises. Ils pourraient s'agrandir mais ils ne sont pas sûr d'avoir la main d'œuvre nécessaire localement. Les gens ne sont pas prêts à faire Arles / Port Saint Louis du Rhône, en voiture soit 40 km aller pour avoir un salaire un peu plus élevé que le smic. **Ça n'intéresse pas les arlésiens. Et les habitants de Fos et Martigues, eux, n'ont pas besoin d'aller aussi loin pour trouver du travail.**

■ L'Etat a mis en place un plan de déplacement interentreprises. Sur les grosses entreprises ça fonctionne mais il n'y a pas d'incitation réelle pour les petites entreprises.

■ **80 % de la circulation qui se fait dans le département se fait en solitaire. C'est le rôle des collectivités locales d'organiser des initiatives**

■ Maintenant, il faut que le transport soit envisageable et réalisable. Pour Saint Louis, ce serait intéressant d'avoir une navette. C'est difficile d'avoir une solution d'autant plus que l'on est sur deux intercommunalités.

Le bac est gratuit pour les Saliniers et les habitants de Port Saint Louis.

■ **Ce que l'on demande, c'est la continuité territoriale que ce soit avec un bac ou un pont.**

TMS Transport Mobilité Solidarité

Transport micro collectif : accompagnement ponctuel en véhicule par des accompagnateurs de l'association pour des démarches emplois, administratives, santé, juridiques ;

Prêt de véhicules : prêt de véhicule avec covoiturage. Prêt de cyclomoteurs.

Accompagnement individuel : un accompagnement individuel avec une conseillère mobilité peut se mettre en place.

Antenne du Pays d'Arles – 18 rue Copernic – 13200 Arles. Tel 04 90 54 10 03

Une solution adaptée et réactive pour faciliter votre mobilité.

<http://www.tmsolidarite.org/>

Roulons avec simones : partagez vos trajets au quotidien

Simones souhaite donner les clefs aux usagers pour agir sur les déplacements du quotidien et repenser l'utilisation de la voiture individuelle. Écologie, économie, solidarité... Le covoiturage comporte de nombreux avantages et pour ceux et celles qui hésitent encore : il y a une solution pour toutes les situations.

C'est à ce moment précis que Simones intervient : programme d'animation, rencontres, conférences, débats organisés sur les lieux de travail. Repensons tous ensemble notre mobilité, ça urge ! [Nous croyons en la force collective et les employeurs ont un rôle clef dans le changement des habitudes.](#)

Pour en savoir plus : <https://www.roulons-avec-simones.fr>